Erasmus+ Programme (ERASMUS)

Application Form

Technical Description (Part B)

Erasmus Charter for Higher Education (ECHE) 2021-2027

Version 1.0
15 April 2021

Disclaimer
This document is aimed at informing applicants. It serves only as an example. The actual web forms and templates are provided in the Funding & Tenders Portal Submission System (and may contain certain differences). The applications (including annexes and supporting documents) must be prepared and submitted online via the Portal.

IMPORTANT NOTICE

What is the Application Form?

The Application Form is the template for EU grants applications; it must be submitted via the EU Funding & Tenders Portal before the call deadline.

The Form consists of 2 parts:.

- Part A contains structured administrative information
- Part B is a narrative technical description of the project.

Part A is generated by the IT system. It is based on the information which you enter into the Portal Submission System screens.

Part B needs to be uploaded as PDF (+ Annexes) in the Submission System. The templates to use are available there.

How to prepare and submit it?

The Application Form must be prepared by the Consortium and submitted by a Representative. Once submitted, you will receive a confirmation.

Character and **page limits**:

- page limit **25** pages
- supporting documents can be provided as an annex and do not count towards the page limit
- minimum font size — Arial 9 points
- page size: A4
- margins (top, bottom, left and right): at least 15 mm (not including headers & footers).

Please abide by the formatting rules. They are NOT a target! Keep your text as concise as possible. Do not use hyperlinks to show information that is an essential part of your application.

⚠ If you attempt to upload an application that exceeds the specified limit, you will receive an automatic warning asking you to shorten and re-upload your application. For applications that are not shortened, the excess pages will be made invisible and thus disregarded by the evaluators.

⚠ **Please do NOT delete any instructions in the document. The overall page-limit has been raised to ensure equal treatment of all applicants.**

APPLICATION FORM (PART B)

COVER PAGE

Part B of the Application Form must be downloaded from the Portal Submission System, completed and then assembled and re-uploaded as PDF in the system.

***Note:** Please take due account of the call conditions published on the Portal. Pay particular attention to the award criteria; they explain how the application will be evaluated.*

PROJECT	
Project acronym:	ECHE EPLEFPA AHUN
Project title:	CHARTE ECHE EPLEFPA AHUN 2023-2027
Coordinator contact:	CARVALHO Laurence, EPLEFPA AHUN

PARTICIPANTS

Please use the same numbering as in Part A of the Application Form.

Number	Role	Name	Short name	Country
1	COO	Etablissement Public Local d'Enseignement et de formation professionnelle agricole d'AHUN	EPLEFPA AHUN	FRANCE

TABLE OF CONTENTS

APPLICATION FORM (PART B) **3**
COVER PAGE **3**
HEI PROFILE **4**
1. ERASMUS POLICY STATEMENT (EPS) **6**
2. ORGANISATION AND MANAGEMENT **15**
2.1 General organisation and management 15
2.2 Quality assurance and monitoring and evaluation strategy 16
2.3 Communication and visibility 18
3. IMPLEMENTATION OF THE ECHE CHARTER PRINCIPLES **19**
3.1 ECHE fundamental principles 19
3.2 Mobility activities 22
3.3 Cooperation projects 24
4. DECLARATIONS **25**
ANNEXES ..... ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.

HEI PROFILE

General profile *(n/a for Topic 1)*	
Number of students *Count students enrolled in all higher education degree programmes offered by your institution (data from official HEI register).*	
Short cycle	100
1st Cycle (e.g. Bachelor):	19
2nd Cycle (e.g. Master):	35
3rd Cycle (e.g. PhD):	0
Number of staff *Count staff (equivalent full-time) involved in your higher education degree programmes.*	
Teaching staff:	49
Administrative staff:	13
Number of degree courses *Count the study programmes in higher education you offer.*	
Short cycle	4
1st Cycle (e.g. Bachelor):	2
2nd Cycle (e.g. Master):	1
3rd Cycle (e.g. PhD):	0

Participation in EU and international student mobility programmes (ongoing academic year)	
Credit mobility students *Count any student mobility programme between 2 and 12 months (Erasmus+ Programme or any other programmes/ schemes).* ***Note:*** *Erasmus+ Programme countries are: EU Member States and EEA and associated countries (see Erasmus+ associated countries).* *Erasmus+ Partner countries are listed in the Erasmus+ Programme Guide.*	
Study mobility	
Number of outbound students to Programme countries:	0
Number of outbound students to Partner countries:	0
Number of incoming students from Programme countries:	0
Number of incoming from Partner countries:	3

Traineeships	
Number of outbound students to Programme countries:	1
Number of outbound students to Partner countries:	1
International degree students *Count students with foreign nationality enrolled for a full degree programme and/or students having completed a degree previously at a foreign institution*	
Number of foreign degree students from Programme countries:	0
Number of foreign degree students from Partner countries:	3
Number of students enrolled in double/multiple/joint degrees *Count local students (having the nationality of the country) and international students (of foreign nationality/with previous foreign degree) enrolled in double/multiple/joint degrees.*	
Number of local students enrolled in double/multiple/joint degrees:	0
Number of international students enrolled in double/multiple/joint degrees:	0

Participation in EU staff mobility programmes (ongoing academic year) **Academic staff** *Count all types of higher education staff mobility for teaching and training purposes between 2 days and 2 months (Erasmus+ Programme only).*	
Number of outbound staff to Programme countries:	0
Number of outbound staff to Partner countries:	0
Number of incoming staff from Programme countries:	0
Number of incoming staff from Partner countries:	0

Participation in EU and international cooperation activities (ongoing academic year) **Cooperation, consortia and networks in education and research** *Count inter-institutional agreements, cooperation agreements, consortium agreements with higher education institutions.*	
Number of Erasmus+ inter-institutional agreements:	0
Number of other cooperation agreements (e.g. Memorandum of Understanding) with HEIs from Programme countries (including membership in higher education mobility consortia, if any):	0
Number of other cooperation agreements (e.g. Memorandum of Understanding) with HEIs from Partner countries:	3
Total number of consortium agreements for double/multiple/joint degrees involving Programme countries:	0

Total number of consortium agreements for double/multiple/joint degrees involving Partner countries:	0

Participation in EU and international education and training projects (ongoing academic year)	
Count training projects with contracts running in 2019-2020 (Erasmus+ and others).	
Number of projects as coordinator:	0
Number of projects as partner:	0

Staff working for Erasmus+ programme activities	
Count administrative staff (equivalent full-time) engaged your international office and working on Erasmus+ Programme activities.	
Number of projects as coordinator:	0
Number of projects as partner:	0

1. ERASMUS POLICY STATEMENT (EPS)

ERASMUS POLICY STATEMENT

Participation in Erasmus+

Describe how you plan to participate in Erasmus+ actions in the future.

Explain how they will be implemented in practice at your institution.

Note: The following types of Erasmus+ activities are open to HEIs:

- *Key Action 1 (KA1) - Learning mobility of individuals:*
  - *Mobility project for higher education students and staff*
    - *Student mobility for studies*
    - *Student mobility for traineeships*
    - *Staff mobility for teaching*
    - *Staff mobility for training*
    - *Blended intensive programmes*
- *Key Action 2 (KA2) - Cooperation among organisations and institutions:*
  - *Partnerships for Cooperation*
  - *Partnerships for Excellence – European Universities*
  - *Partnerships for Excellence - Erasmus Mundus Joint Master Degrees*
  - *Partnerships for Innovation*
  - *Alliances for Innovation*
- *Key Action 3 (KA3) - Support to policy development and cooperation.*
- *Jean Monnet Actions*

Strategy, objectives and impact

What would you like to achieve by participating in the Erasmus+ Programme? Which are the policy objectives you intend to pursue? Describe how the participation fits into your institutional, internationalisation and modernisation strategies.

What is the envisaged impact of the participation on your institution? Explain how you expect the participation to contribute towards achieving the objectives of your institutional strategy. Explain how it will contribute to making your institution more modern and more international. Explain how you expect the participation to contribute to the goal of building a European Education Area.

Note: The objectives should be clear, measureable, realistic and achievable.

Indicators

For each objective, define appropriate indicators for measuring achievement (e.g. mobility targets for student/staff mobility, quality of the implementation, support for participants on mobility, increased involvement in cooperation projects, sustainability/long-term impact of projects, etc.). Link the targets to a timeline.

If you change your activities or objectives, please don't forget to update the EPS on your website and inform your Erasmus+ National Agency.

Participation in Erasmus+

Stratégie Erasmus+ pour l'établissement

1.1.Coopération internationale au sein des établissements du Ministère de l'Agriculture

La mission de coopération internationale constitue l'une des cinq missions de l'enseignement agricole français. Inscrite dans le code rural par la loi d'orientation agricole du 9 juillet 1999, son importance a été réaffirmée par la loi d'avenir pour l'agriculture, l'alimentation et la forêt du 13 octobre 2014. Elle s'appuie en particulier sur le développement de la mobilité de la communauté éducative, dans toutes ses composantes dans un souci de réciprocité (Art. L. 811-1 du CRPM). Par ailleurs, cette mission répond aux différents axes de la Stratégie Europe et international 2018-2022 du ministère en charge de l'agriculture.

En soutenant activement les mobilités internationales des étudiants et personnels de ses établissements, ainsi que les échanges et projets de coopération en matière de formation et de recherche, l'enseignement agricole participe pleinement aux objectifs européens de renforcement de la recherche, de l'innovation, de la qualité de la formation et de développement de la mobilité. L'ensemble de ces actions permettent d'accroître les compétences, l'employabilité, la mobilité choisie des futurs professionnels et de renforcer les dispositifs de formation et de recherche à l'international, contribuant à accompagner la transition vers des systèmes porteurs de solutions durables. La plus grande ouverture géographique est de mise pour l'enseignement agricole, qui échange et coopère sous des formes diverses avec près d'une centaine de pays. Elles donnent priorité à la réciprocité, pour un développement durable en France et dans les pays partenaires ; les échanges et les mobilités sont ainsi encouragés pour tout apprenant et tout personnel membres de la communauté éducative agricole. La coopération internationale est en effet structurée sous forme de réseaux Europe et international (thématique ainsi que par zone ou par pays), afin d'aider les établissements à la construction de partenariats.

L'Etablissement Public Local d'Enseignement et de Formation Professionnelle Agricole d'Ahun (EPLEFPA) s'inscrit dans le cadre de ces politiques ministérielles nationales et également dans la politique régionale mise en place par la DRAAF (Direction Régionale de l'Agriculture, de l'Alimentation et de la Forêt) Nouvelle-Aquitaine de proposer une mobilité internationale à l'ensemble de ses publics afin de donner une dimension européenne et internationale à ses formations et ses diplômes.

1.2. Présentation de l'EPLEFPA d'AHUN

L'Etablissement Public Local d'Enseignement et de Formation Professionnelle Agricole d'Ahun est le seul établissement d'enseignement agricole du département de la Creuse au sein de la Région Nouvelle Aquitaine. Situé sur la commune rurale d'Ahun qui comptabilise actuellement environ 1600 habitants, il dispose de 3 centres constitutifs : un lycée d'enseignement général, technologique et professionnel agricole (LEGTPA), un centre de formation par l'apprentissage (CDFA) et un centre de formation professionnelle pour adultes (CFPPA) ; il dispose également d'une exploitation agricole de 360 hectares, véritable support pédagogique aux enseignements qui propose des productions bovin viande, bovin lait, porcin, ovin, aquaculture et maraîchage. Cette exploitation agricole engagée dans une conversion en agriculture biologique, développant ses circuits-courts de commercialisation et son économie circulaire est un véritable atout pour notre établissement en ce qu'elle mobilise à la fois les acteurs de l'enseignement et les acteurs professionnels autour de thématiques transversales du développement durable comme l'accès aux énergies renouvelables, la prise en compte du réchauffement climatique dans les techniques culturales, l'autonomie en eau, la gestion des déchets et l'agroforesterie. Elle constitue un champ d'expérimentations de terrain pour rechercher des solutions concrètes innovantes pour enseigner et produire autrement.

L'enseignement s'articule autour de 4 pôles de compétences majeurs : les services aux personnes en milieu rural, la gestion de l'eau, l'agriculture et la valorisation du patrimoine. Le catalogue de formation présenté par l'EPLEFPA d'AHUN s'étend de l'enseignement secondaire general, technologique et professionnel à l'enseignement supérieur qui représente environ 25% de l'effectif global des apprenants.

1.3. Stratégie Erasmus +

Depuis plus de 30 ans, l'établissement a mis en place des filières BTSA (niveau 5 cycle court) dans deux de ces 3 domaines : Il est porteur des BTSA ACSE « Analyse, Conduite et Stratégie de l'Entreprise Agricole », GEMEAU « GEstion et Maîtrise de l'EAU » et AQUA « Productions Aquacoles ». Il a récemment ouvert un Certificat Technicien Conseil en comptabilité et en gestion agricole de niveau 5. Il entretient également depuis plus de 30 ans un partenariat étroit avec l'Office International de l'Eau situé en Creuse à La Souterraine et en Haute-Vienne à Limoges. Il est également porteur d'une licence professionnelle Diagnostic et aménagement de la ressource en eau (L3), d'une licence professionnelle Valorisation du patrimoine (L3) et d'un master Valorisation du patrimoine (M1, M2), en partenariat avec l'université de Limoges. Véritable campus agricole, l'EPLEFPA dispose des infrastructures permettant d'accueillir des apprenants et des personnels étrangers (logements privatifs, internats).

De nombreuses coopérations internationales ont été tissées depuis toutes ces années avec l'Europe mais également hors Europe aussi bien sur des niveaux bac technologique et bac pro que sur des niveaux BTS au rythme moyen d'au moins un départ d'apprenants par filière et par cursus sur les formations longues diplômantes. Nous avons également accueilli tout autant des groupes d'apprenants et des personnels dans le cadre de la réciprocité des échanges. L'essentiel de ces mobilités étaient des mobilités de groupes sur fonds propres et sur fonds du Conseil Régional de Nouvelle Aquitaine et des mobilités individuelles en général financées par des bourses de la Direction Générale de l'Enseignement et de la Recherche et des initiatives locales (Trophées de l'apprentissage au féminin).

Nos partenaires étrangers sont des centres de formation professionnelle, des universités de sciences appliquées, des universités techniques, des lycées techniques et professionnels, des associations, des lycées généraux mais également des structures professionnelles (entreprises, services de l'état etc…).

1.3.1. Activités Erasmus relevant de l'Enseignement et de Formation Professionnelle existantes et envisagées :

Depuis 2019, dans le cadre du consortium ELANNA (secteur EFP) dont nous sommes membres, l'EPLEFPA s'est engagé dans des actions Erasmus+ à destination des équipes pédagogiques et des apprenants de niveau 4. Cet engagement s'est concrétisé par le départ pour une période de 4 semaines de 2 élèves en Bac professionnel Service Aux Personnes et Aux Territoires à Malte (Résidence de personnes âgées partenaire). La crise COVID de 2020-2021 n'a pas permis de poursuivre le programme d'actions envisagées, 2022-2023 est donc une année de relance des différentes actions.

Sont d'ores et déjà envisagées dans le cadre de ce consortium (secteur EFP), les actions Erasmus+ stratégiques suivantes :

- **pour l'année scolaire 2022-2023** :
  - Avril 2023 : une visite préparatoire aux Pays Bas pour rechercher des structures de stage
  - Avril 2023 : une mobilité de personnel sortante (mission d'enseignement) vers un centre de formation professionnelle du Sénégal (CFP de Kolda) et un lycée général scientifique (Lycée de Guiré Yéro Bocar)

- **pour l'année scolaire 2023-2024** :
  - Novembre 2023 : des mobilités individuelles hybrides courtes pour nos apprenants préparant un diplôme de niveau 4 vers les Pays Bas
  - Janvier à août 2024 : des mobilités individuelles hybrides sortantes pour des apprenants préparant un diplôme de niveau 4 vers nos pays et structures partenaires en Europe, y compris pour des jeunes diplômés
  - Février 2024 : des mobilités de personnel vers les Pays Bas et le Sénégal entrantes et sortantes
  - Juin 2024 : la formalisation d'un partenariat simplifié Erasmus+ avec 1 établissement d'enseignement professionnel du Sénégal engagé dans une démarche de transition écologique et d'inclusion, domaines de l'agriculture, de l'aquaculture et de la gestion de l'eau : CFP Kolda

- **Pour l'année scolaire 2024-2025** :
  - Septembre 2024 à Août 2025: des mobilités de personnel vers les Pays Bas et Sénégal entrantes et sortantes
  - Septembre 2024 à Août 2025: des mobilités individuelles hybrides sortantes pour des apprenants préparant un diplôme de niveau 4 vers nos pays et structures partenaires en Europe et international y compris pour des jeunes diplômés
  - Juin 2025: la formalisation d'un partenariat simplifié Erasmus+ avec 1 établissement d'enseignement général scientifique du Sénégal engagé dans une démarche de transition écologique: lycée général scientifique de Guiré Yéro Bocar, Campus vert, lutte contre le

réchauffement climatique, gestion intégrée énergie, eau, déchets

- **Pour l'année scolaire 2025-2026:**
- Septembre 2025 à Août 2026: des mobilités de personnel vers les Pays Bas et Sénégal entrantes et sortantes
- Septembre 2025 à Août 2026: des mobilités individuelles hybrides sortantes et entrantes pour des apprenants préparant un diplôme de niveau 4 ou inférieur vers nos pays et structures partenaires en Europe et international y compris pour des jeunes diplômés
- Mobilité de groupes d'élèves dans un établissement partenaire (enseignement scolaire) et mobilité de jeunes

- **pour l'année scolaire 2026-2027**:
- Septembre 2026 à Août 2027: des mobilités de personnel vers les Pays Bas et Sénégal entrantes et sortantes
- Septembre 2026 à Août 2027: des mobilités individuelles hybrides sortantes et entrantes pour des apprenants préparant un diplôme de niveau 4 ou inférieur vers nos pays et structures partenaires en Europe et international y compris pour des jeunes diplômés
- Juin 2027: la formalisation d'un partenariat simplifié Erasmus+ avec 1 établissement des pays Bas (partie EFP)
- Mobilité de groupes d'élèves dans un établissement partenaire (enseignement scolaire) et mobilité de jeunes

1.3.2. Activités relevant de l'enseignement supérieur :

Mobilités sortantes et entrantes (stage et études) : L'établissement accueille en BTS des étudiants étrangers de langue française ou non qui ont en général obtenu leur baccalauréat dans leur pays d'origine (Belgique, Comores, Maroc, Sénégal ...). Ils suivent la totalité du cursus pendant 2 ans en France. Des étudiants français font également des stages pouvant aller jusqu'à 8 semaines en Europe ou à l'international. pour préparer leur rapport de stage qui est déterminant pour l'obtention du dipôme. Ces mobilités se font actuellement sans fond Erasmus+ via des bourses de la Direction de l'Enseignement et de la Recherche (DGER) et des aides de la Région Nouvelle Aquitaine. Le cumul des aides y compris Erasmus+ est possible sur notre Région. **La charte nous permettra de renforcer ces axes en mobilisant des fonds pour l'Europe et l'international et valoriser la mobilité internationale par les supplements au diplôme. Elle nous permettra également de favoriser les mobilités de personnels qui pour l'instant se limitent à l'accompagnement de groupes.**

Partenaires EES : Des rapprochements entre différentes structures de l'enseignement supérieur (EES) existent depuis 2007 et d'autres sont en cours de construction pour créer des échanges de pratiques pédagogiques, de l'accueil d'enseignants et d'étudiants, des parcours académiques réciproques et de la bi-diplomation.

Pays-Bas: depuis 2018, des mobilités courtes (10 jours) sont menées dans le cadre du Module d'initiative local « voyage à l'étranger » du BTSA Gestion et Maîtrise de l'Eau. Ces mobilités sont évaluées et entrent dans l'obtention du diplôme. Pour favoriser les échanges, des outils de communication en anglais ont été élaborés par les étudiants et l'équipe pédagogique. Nous avons pu rencontré certains membres de l'équipe pédagogique de l'université Van Hall Larenstein (VHL) sur le site de Leeuwarden ainsi que des étudiants chercheurs et des enseignants intervenant dans le programme du Water Campus (2019). Sur le site de Velp, nous avons lié avec le département Land and water management (2022) et pris des contacts avec des entreprises privées et structures du domaine de l'eau. Des visioconférences en anglais ont été organisées préalablement au voyage avec les partenaires professionnels et universitaires des Pays Bas dans le but de préparer les visites techniques de terrain. **Nous envisageons de signer un accord institutionnel Erasmus + avec cet EES en priorité 1.**

Belgique : depuis 2022, des mobilités courtes ont été menées avec les BTS ACSE, BTSA GEMEAU à Bruxelles dans le cadre d'une meilleure connaissance des institutions européennes, de la gestion de la politique agricole commune et de la politique de gestion de l'eau. Des visites techniques accompagnaient également ces séjours. **La recherche d'un établissement partenaire homologue en Belgique et de structures de stage faciliterait la mobilité pour les publics qui en sont les plus éloignés. Cette action de recherche de partenaire est envisagée en priorité 2.**

Canada : une convention a été signée depuis 2016, reconduite en 2022 avec le CEGEP de Gaspésie pour la filière aquacole permettant des mobilités entrantes et sortantes d'étudiants et de personnel, ainsi que des échanges de matériels. Depuis 2018, le BTSA GEMEAU est reconnu au Canada. Certains de nos anciens étudiants travaillent au Canada, dans des entreprises du domaine de l'eau partenaires. Nous souhaitons faciliter l'employabilité de nos étudiants, favoriser les échanges de pratiques

pédagogiques, professionnelles et de gestion d'un établissement de formation avec un pays francophone. **Nous envisageons de signer un accord institutionnel Erasmus+ avec cet EES en priorité 3.**

Maroc : une convention de partenariat avec l'unviversité de Oujda et avec l'Ecole Nationale de Sciences appliquées (ENSAH) pour des mobilités de stage, d'études supérieures et des mobilités enseignantes a été signée en 2016. Les filières BTSA GEMEAU et Licence professionnelle Diagnostique et aménagement de la ressource en eau sont concernées. **Nous envisageons de signer un accord institutionnel Erasmus+ avec cet EES en priorité 4.**

Ukraine : une convention existe depuis 2007 avec l'Université hydrotechnique de Rivné et l'Association la FEFU (Fédération d'Echanges France Ukraine). Elle permet l'accueil de délégations, des échanges réciproques, mobilités – **Nous envisageons de signer un accord institutionnel Erasmus+ en priorité 5. Cette action est dépendante du contexte de guerre en Ukraine.**

De manière générale, l'établissement s'appuiera sur son expérience au travers des actions déjà menées dans le cadre du consortium ELANNA (secteur EFP) pour internationaliser les filières BTSA et ainsi proposer une mobilité à tous ses publics en cohérence avec les objectifs du programme régional défini en Nouvelle Aquitaine par la DRAAF, autorité académique des établissements agricoles. L'EPLEFPA travaillera parallèlement à la semestrialisation de ses 3 BTSA dont la mise en place sera rendue possible d'ici 2027 par le ministère de tutelle.

Calendrier d'actions envisagées dans l'enseignement supérieur dans le cadre de la Stratégie Erasmus + charte ECHE :

2023-2024 : relancer tous nos partenaires et rechercher des structures de stage pour nos 3 filières de BTS

2024-2025 : développer les mobilités courtes de stages sortantes pour les 3 filières BTS

2025-2026 : développer les mobilités courtes de personnel sortantes et l'accueil de mobilités entrantes pour permettre aux équipes de se rencontrer et aux établissements de valider mutuellement leurs pratiques

2026-2027 : mettre en place un accord institutionnel avec un ou plusieurs EES comparables à notre établissement (taille, type de diplôme préparé, plutôt technique) et coordonner et/ou participer à un programme intensif hybride pérenne avec 2 pays partenaires

Strategy, objectives and impact

1.4. Objectifs poursuivis :

Les 5 objectifs visés par l'établissement sont les suivants:

- **Renforcement de l'attractivité de notre établissement** par une ouverture européenne et internationale qui permettra d'élargir le recrutement et de donner une dimension européenne et internationale à toutes nos formations et à tous nos publics;
- **Inclusion de nos publics éloignés de la mobilité** dans la démarche d'ouverture à l'Europe et à l'international et favoriser les échanges interculturels entre étudiants;
- **Encouragement de la mobilité des personnels,** moderniser les pratiques pédagogiques et en particulier le recours aux outils numériques, favoriser les échanges entre les personnels de différents pays, favoriser la montée en compétence (développement de projet, multilinguisme) ;
- **Promotion de la solidarité, de la citoyenneté et de l'engagement civique auprès de tous** en permettant aux étudiants et au personnel de s'impliquer dans des actions concrètes dans le cadre de la cooperation internationale;
- **Valorisation des pratiques innovantes** respectueuses de l'environnement mises en place dans l'établissement et dans les établissements partenaires;

1.5. Stratégie et moyens pour atteindre les objectifs :

Il nous appartient via la charte ECHE et le consortium ELANNA d'inscrire durablement l'EPLEFPA dans une logique partenariale européenne et internationale. Nous pouvons nous appuyer sur nos partenariats locaux, notamment l'Office International de l'Eau, avec lesquels l'EPLEFPA travaille depuis de 30 ans,

partenariat qui s'est renforcé depuis 2 ans avec la réponse conjointe à un appel d'offre fructueux pour la mise en place de référentiels de formation et d'évaluation pour une école métiers visant à former des techniciens dans le domaine de l'eau au Bénin. Ce partenariat est également mobilisé pour la mise en place d'une coopération avec les institutions régionales de Kolda et la gestion de l'eau du Fleuve Casamance amont.

Nous envisageons une stratégie de montée en puissance sur les 5 prochaines années avec une ambition plus forte des équipes et des directions des différents centres (Lycée, CDFA, CFPPA) depuis quelques années. Cette stratégie trouvera son point culminant lors de la période de finalisation du projet de l'établissement (document de planification obligatoire) 2024-2028 où un volet coopération internationale et mobilités sera mis en avant.

1.5.1.Communication et qualité :

Depuis 2 ans, l'EPLEFPA a renforcé sa politique de communication vers l'intérieur et l'extérieur en se dotant de moyens humains plus importants. Un chargé de communication EPLEFPA a été embauché à mi-temps. Le développement du volet lié à la mobilité aura un impact sur les missions du chargé de communication qui sera une réelle partie prenante en terme de renforcement de la visibilité des actions menées.

Par ailleurs, depuis 2021, l'EPLEFPA est pleinement engagée dans une démarche Qualité à travers la certification de ses deux centres (CDFA et CFPPA) sous les référentiels nationaux Qualiopi et Qualiformagri. Le développement du volet lié à la mobilité aura également des conséquences sur les missions de l'animateur Qualité qui pourra être au service des référents mobilité afin de mesurer la satisfaction et l'efficacité des actions menées.

1.5.2. Inclusion :

Le territoire sur lequel notre Etablissement est implanté, est fortement enclavé et, majoritairement en zone de revitalisation rurale. Les étudiants d'abord originaires de toute la France sont maintenant de moins en moins mobiles et viennent de zones géographiques proches. La zone de recrutement a subi une sorte de contraction. De plus, le public étudiant issu des zones rurales étant socialement et culturellement moins habitué à se déplacer, il se sent parfois moins légitime à saisir l'opportunité d'un déplacement à l'étranger ou moins apte à accueillir des personnes issues de l'étranger (crainte de la solitude, barrière de la langue, dévalorisation du territoire ou chauvinisme, crainte de la différence culturelle). Les publics les plus éloignés de la mobilité (étudiants et personnels) seront accompagnés par les équipes pour se préparer au départ (support linguistique, aide à la recherche de structure de stage etc.) Pour permettre à tous de partir ou/et de s'ouvrir à la dimension européenne et internationale des mobilités hybrides pourront être mises en place. La construction de l'identité européenne citoyenne permettra de mieux intégrer les valeurs de tolérance, de lutte contre les discriminations et les stéréotypes.

Quelques exemples de mesures concrètes pour favoriser l'inclusion: le soutien au départ sera renforcé dès la première année auprès de ces publics, des actions de communication seront engagées auprès des maîtres d'apprentissage pour expliquer l'intérêt de l'ouverture à l'international pour les apprentis et allonger les durées des mobilités, des destinations de pays francophones seront proposées. De manière générale le soutien et l'accompagnement aura une place prépondérante avant, pendant et après la mobilité. Nous serons vigilants à toutes les étapes à lever les freins à la mobilité.

L'établissement s'engage à faciliter par tous les moyens à sa disposition (aménagements d'horaires, contrats de vacation, lettre de mission) la mobilité de son personnel et la reconnaissance des compétences acquises durant la mobilité.

La sélection des candidats s'effectuera principalement sur la base de la motivation, de la participation et de l'implication dans les activités mises en place dans l'établissement. Un document formalisé sera utilisé pour assurer la transparence et identifier les besoins d'accompagnement le cas échéant.. Il consignera l'ensemble des observations faites par l'équipe pour chaque candidat (compte-rendu des entretiens, activités suivies, démarches réalisées etc...), ce qui permettra de les départager si le nombre de propositions de mobilités est inférieur au nombre de candidats. mais également pour s'assurer que le candidat mènera bien sa mobilité à son terme.

1.5.3.Transition écologique et réchauffement climatique ::

Les projets envisagés seront confortés grâce au plan "enseigner à produire autrement" du ministère de l'agriculture qui a modifié tous les référentiels des diplômes en encourageant l'enseignement et les

experimentations pour faciliter la transition agro-écologique. Notre établissement est déjà le siège d' échanges de pratiques expérimentales innovantes, pour faire face aux enjeux du réchauffement climatique, défi environnemental et technologique au niveau départemental. Il s'agit ici de donner une portée européenne et internationale à ces pratiques.et d'échanger avec des partenaires européens et internationaux qui sont dans les mêmes logiques en faisant participer le personnel et les étudiants à ces projets concrets (stages, services civiques, presentation de projets en visio : mise en place et suivi technique et financier des expérimentations: pratiques agricoles, plantations, agro-foresterie, permaculture, aquaponie, gouvernance de l'eau, gestion économe de l'eau à l'échelle de l'habitation individuelle, récupération des eaux usées et recyclage, autonomie en eau au sein de l'EPLEFPA, production d'énergies renouvelables., gestion des tourbières, gestion des inondations, urbanisme et cours d'eau ...)

1.5.4.Transition numérique :

Dans le cadre du plan d'investissement du Conseil Régional en matière d'équipement numérique, au cours de l'année 2023-2024, l'aménagement d'une salle permettra d'organiser des visioconférences de qualité de manière à renforcer la notion de mobilité hybride, expérimentée en 2021 dans le cadre du partenariat VHL (Pays-Bas) avec les classes de BTS Gemeau en alternance (gestion et maîtrise de l'eau). La mobilité internationale est un argument majeur pour booster l'utilisation des plateformes de ressources numériques sur nos BTSA et pouvoir également offrir à terme, un catalogue de formations pour les entrées et les sorties permanentes en développant nos ressources de cours.

1.5.5.Citoyenneté, solidarité, engagement civique :

Au niveau BTS, l'autonomie dans les initiatives est encouragée et évaluée au travers de module "initiatives et communication", "projet techniques". En s'appuyant également sur notre association étudiante (ALESA), l'établissement encouragera les initiatives étudiantes dans le domaine de la solidarité internationale (actions humanitaires, expositions, événement interculturel, chantiers participatifs), dans le domaine de la transition écologique (projets techniques et citoyens, participation à des projets citoyens européens), dans le domaine des droits civiques européens (partage de pratiques avec des étudiants européens sur des sujets comme égalité homme/femme, lutte contre le racisme et le harcèlement , chaînes humaines etc..). L'établissement est habilité également pour accueillir des services civiques qui se verront attribuer des missions dans ces domaines.

1.6. Impacts attendus

1.6.1.Image de l'établissement et recrutement

Nous souhaitons améliorer l'image de l'établissement au niveau départemental, regional et national et faire en sorte qu'il soit connu en dehors de nos frontières. Conduire des actions internationales est un signe de dynamisme. Cela devrait se ressentir sur la fréquentation des filières BTSA. Les étudiants sont sensibles à cette dimension. Ils préfèrent faire leurs études dans un établissement qui leur offre des opportunités de stage et d'échange avec l'Europe et l'international. Le personnel qui postule sera également sensible à cette proposition d'ouverture à linternational et de montée en compétences. Cela introduit également une possibilité d'évolution de carrière.

1.6.2. Inclusion

Nous souhaitons impliquer tous nos étudiants et tout notre personnel dans des échanges interculturels soit par des mobilités soit par les événements organisés autour de la coopération européenne et internationale. La mise en place de la charte ECHE Erasmus+ ajoutée à la dynamique déjà initiée via le consortium ELANNA dans le secteur de l'EFP devrait vraiment permettre de toucher tous les publics. Le fait d'impliquer également notre réseau de professionnels dans ces échanges est un atout qui permettra, nous l'espérons, de convaincre les publics les plus éloignés.

1.6.3.Transition écologique et réchauffement climatique

Les échanges avec d'autres EES devraient nous permettre de partager des connaissances et des expériences lors de séminaires, colloques, journées de sensibilisation de portée internationale. Les modules d'initiative locaux sur les thèmes "réchauffement climatique et gestion de l'eau", "Gestion des déchets", "Gouvernance de l'eau, négociations" qui existent déjà en BTSA GEMEAU pourraient prendre une dimension internationale en lien avec les thématiques portées par l'Agence environnementale européenne. Ce type d'initiatives pourraient être élargies à tous les modules d'initiatives locaux de tous les BTS (volume de 87 heures/ étudiant/filière sur le cursus). De même, l'accompagnement au projet personnel et professionnel (87h/ étudiant/filière) pourra renforcer la prise en compte de cette thématique dans les rapports de stage.

Enfin, les exemples menés dans d'autres EES nous permettront de dynamiser les actions au sein de notre propre établissement: tri des déchets, économie d'eau, production d'énergies renouvelables, pratiques culturales adaptées au climat et à la ressource en eau, maintien de la biodiversité. Etc...qui peuvent parfois s'essoufler sans stimulation extérieure.

1.6.4.Transition numérique

L'épisode COVID-19 a mis en évidence nos lacunes en matière de transition numérique. Toutefois, nous avons pu constater que de nombreux efforts avaient été faits par les personnels et les étudiants pour s'adapter à cette situation et assurer la continuité du service. De nouvelles pratiques sont nées de ce contexte d'urgence. Des formations ont également été suivies par des personnels pendant cette période pour acquérir de nouvelles compétences (formation ouverte et à distance). Nous pensons que l'engagement dans la charte ECHE Erasmus+ va naturellement nous inciter à utiliser tous les outils numériques mis à disposition par le programme, qui vont simplifier les échanges et les modalités administratives. Cela va également nous obliger à communiquer avec nos partenaires étrangers, à échanger des ressources, à monter des parcours d'enseignement innovants en commun, des parcours ou des programmes hybrides. Cette stimulation va nécessairement nous faire progresser ainsi que nos partenaires dans ce domaine et nous inciter tous à moderniser nos équipements et nos pratiques. Les échanges entre étudiants français et étrangers via les réseaux sociaux vont, nous l'espérons, progressivement devenir très actifs et autonomes.

1.6.5. Citoyenneté

Nous attendons de la charte ECHE Erasmus+ qu'elle renforce la prise de conscience de l'importance d'agir chacun à son niveau pour des valeurs communes (égalité des droits, protection de l'environnement, économie énergétique, prosommation). Cela passe par la connaissance des valeurs de citoyenneté européennes et des pistes d'actions relayées par l'agence environnementale européenne puisque s'informer c'est déjà agir. Cette connaissance ne peut pas être que théorique, elle doit reposer sur des initiatives concrètes. La charte propose un cadre à l'action citoyenne avec des outils pour mener des projets de toute taille. Notre participation à des actions d'envergure européenne multipartenariales devrait s'en trouver facilitée.

Avec le renforcement de la communication autour de la coopération inhérent à la mise en place de la charte ECHE Erasmus+, les actions de citoyenneté déjà menées au sein de notre établissement seront mieux valorisées sur notre site internet auprès de nos partenaires étrangers afin qu'ils sachent ce que nous faisons et qu'ils aient envie d'échanger avec nous et réciproquement.

Indicators

1.7. Indicateurs :

Les indicateurs seront SMART (spécifiques, mesurables, accessibles réalistes et temporels) quantitatifs et qualitatifs.

1.7.1. Comment mesurer la façon de communiquer sur Erasmus+ ?

Grâce à des enquêtes auprès des apprenants et des personnels, nous établirons le pourcentage d'apprenants et de personnels ayant connaissance des possibilités de mobilité. Nous mesurerons également le nombre de vues de la page "coop inter" sur le site web, le nombre de publications (articles, témoignages, émissions radio)

Les objectifs attendus seront de 30% en 2023, 50% en 2024, 70% en 2025, 80% en 2026, 100% en 2027 d'étudiants et de personnels ayant connaissance des possibilités de mobilité.

Pour la page "coop inter" de notre site internet et les réseaux sociaux en lien:

2023: publier la stratégie Erasmus+ de la charte ECHE, les référentiels des BTS et le lien vers le site internet Erasmus+ de l'agence éducation formation France.

2024: publier une publication par mobilité Erasmus+ et/ou événement, activités en lien avec la charte (citoyenneté, transition écologique)

2025 à 2027: augmenter les publications de 10% par an sur notre site et sur les outils du programme Erasmus+

1.7.2. Comment mesurer l'impact auprès des étudiants, des personnels et de l'établissement de ce projet ?

Nous comptabiliserons le nombre de mobilités sortantes. Nous souhaitons démarrer avec 3 mobilités de personnel sortantes en 2023 et augmenter les mobilités sortantes (personnel et étudiants) de 10% par an. Nous proposons également de mesurer l'évolution du nombre de candidatures reçues (attractivité) dans les filières du supérieur. Nous estimons pouvoir atteindre une augmentation de 5% par an grâce à une meilleure visibilté et une amelioration de notre image.

En ce qui concerne le développement linguistique, nous comptabiliserons l'évolution du nombre d'heures de pratique d'une langue étrangère et nous souhaitons atteindre une augmentation en temps personnel passé (étudiant et personnel) de 10% par an ainsi que 100% de réussite aux tests de niveau B1 et B2 pour les étudiants d'ici 2027. Le nombre de personnel impliqués devra passer de 3 à 10 d'ici 2027.

En ce qui concerne le nombre de missions d'expertise pouvant impliquer des étudiants et/ou des personnel impliqués dans les filières d'enseignement supérieur, nous envisageons une moyenne de 15 journées d'expertise equivalent temps plein par an en moyenne sur la période 2023-2027.

En ce qui concerne les partenariats avec des EES, nous nous engageons à signer à minima un accord institutionnel Erasmus+ d'ici 2027.

Nous évaluerons l'impact ressenti par les étudiants et le personnel de l'implication de l'établissement dans la démarche Erasmus+ par une enquête bilan (est ce une charge de travail supplémentaire ? une ouverture ? une opportunité ? la possibilité d'acquérir de nouvelles compétences etc..)

Des questions sur l'image de l'établissement auprès des partenaires extérieurs et des publics cibles seront introduites dans cette enquête.

1.7.3. Comment mesurer la qualité des activités mises en œuvre et leur plus value pour les étudiants, les personnels et l'établissement ?

Nous analyserons les rapports des participants Erasmus+ (réponses au questionnaire en ligne) auxquels nous aurons accès pour proposer un plan d'amélioration avec les actions correctives associées pour permettre de répondre aux besoins liés à la mobilité.

Les compétences transversales acquises seront identifiées et évaluées grâce à l'Europass et à des entretiens (AKI-app- site de l'OFAJ (Office Franco- Allemand pour la Jeunesse), Guide d'évaluation des compétences transversales AEFE (Agence pour l'Enseignement du Français à l'étranger). Dans cette catégorie, nous évaluerons les compétences linguistiques (outils OLS, auto-évaluation dans le Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues CECRL, l'évolution des mentalités, les freins à la mobilité, qui subsistent pour les publics les plus éloignés (avant/après).

1.7.4. Comment évaluer les bonnes pratiques dans le domaine du développement durable et de l' éco-citoyenneté ?

Nous dresserons un tableau quantitatif récapitulatif qui synthétisera la liste des thématiques de développement durable et d'éco-citoyenneté abordés dans les stages Erasmus+, la liste des thématiques de Projets Initiatives Communication en lien avec le développement durable et l'éco-citoyenneté, la liste des actions engagées sur l'établissement ou à l'étranger dans le cadre des projets Erasmus+ en lien avec des partenaires étrangers, le nombre de mobilités vertes Erasmus+ par type de transport, le nombre d'étudiants et de personnels impliqués dans des actions citoyennes (participation à des manifestations destinées à sensibiliser du public (enquête), participation aux instances de décision de l'établissement etc...)

2. ORGANISATION AND MANAGEMENT

2.1 General organisation and management

General organisation and management *(n/a for Topic 1)*

Describe the administrative and academic structures and resources at your institution for organising and implementing the Erasmus+ Programme activities.

Provide a detailed description of how tasks and responsibilities are divided among staff, with regard to both administrative and academic decision-making processes.

Provide the web link with contact details of your institution's international office (or equivalent) dealing with implementing and organising Erasmus+ Programme activities.

2.1.1.Comité de pilotage (COPIL) : Le COPIL est constitué de la directrice générale de l'EPLEFPA et du ou de la directeur(trice) de chaque centre constitutif (Directeur adjoint du Lycée, Directrice CFA, Directeur CFPPA, Directrice exploitation agricole), de 2 représentants de la vie scolaire, 2 représentants des services d'intendance (dont un personnel du service comptabilité), de deux référentes mobilité, et du chargé de communication EPLEFPA = 12 personnes

Son rôle :

- pré- valide les actions liées à la mobilité qui seront présentées chaque année en Janvier à l'Agence ERASMUS+
- présente les projets au sein des différents conseils des centres constitutifs
- assure la répartition de l'enveloppe financière aux bénéficiaires
- accueille les délégations étrangères
- La Directrice de l'EPLEFPA signe les partenariats, les conventions, les accords institutionnels

Fréquence de réunion : Le COPIL se réunit 3 fois par an en automne, printemps et été en amont des dates définies pour les Conseils d'administration de l'année

2.1.2.Chargé de communication EPLEFPA:

Son rôle : Le chargé de communication crée et anime la page Coop Inter sur le site internet de l'EPLEFPA en récupérant les informations avec l'aide des référents mobilité. Il crée et diffuse les documents nécessaires à la communication interne autour de la mobilité (questionnaire d'enquête, satisfaction, passeport mobilité, etc…)

2.1.3.Référents mobilité ERASMUS+ : 2 personnes au sein l'EPLEFPA (1 personne pour le lycée, 1 personne pour le CDFA-CFPPA-EXPLOITATION AGRICOLE)

Leur rôle :

- recherchent des partenaires avec l'étranger (Europe et international) en lien avec des personnes ressources et les institutions (Bureau de Relations Européennes et de Coopération International, référents ""coop inter" du Ministère, Plateforme de mise en réseau (portailcoop.educagri.fr), réseaux professionnels etc…)
- présentent les différentes opportunités de mobilités aux apprenants et aux personnels dans le premier trimestre de l'année scolaire
- mobilisent les étudiants et les personnels sur la thématique de la coopération internationale (mobilité entrante, sortantes) et les 5 objectifs portés par la charte ECHE Erasmus+ (attractivité, inclusion, citoyenneté, transition écologique et climatique, transition numérique) et facilitent l'intégration de la dimension internationale dans les attendus du référentiel BTS existants (modules d'initiatives locales (MIL), le module M11 d'accompagnement au projet personnel et professionnel culture étrangère, les stages de fin d'études etc…)
- facilitent, soutiennent et accompagnent la mise en place du projet en partenariat actif avec les personnes intéressées
- collectent les documents nécessaires (fiches contacts etc ..) au dépôt des dossiers Erasmus+

sur la suite numérique et collaborative en ligne du ministère de l'agriculture - plateforme dématérialisée RESANA

- organisent des événements de communication en partenariat avec le COPIL avant départ (information, témoignages etc…) et après départ (retour sur expérience).
- font le lien avec les services administratifs et avec les équipes pédagogiques
- mettent à disposition de l'EPLEFPA ressources et contacts (création banque de données) – plateforme dématérialisée RESANA
- facilitent la traduction écrite et la mise en ligne des documents en langue étrangère avec l'aide des enseignants et formateurs de langues
- accompagnent et forment les bénéficiaires à l'utilisation des outils numériques (appli, ressources liés à Erasmus+ etc…)
- mettent en place les parcours individualisés en partenariat avec les coordonnateurs de filières, les enseignants référents des classes, les enseignants et formateurs de langues étrangères pour atteindre les pré-requis pour le départ grâce à des ressources en ligne et du tutorat
- s'assurent que le dispositif de reconnaissance des compétences acquises est bien mis en place, en relation avec les coordonnateurs de filière (suppléments au diplôme, évaluations)
- organise la sélection des candidats (personnel et étudiants) en fonction de critères objectifs permettant d'évaluer la motivation, la participation et l'implication dans les activités proposées avant le départ

2.2 Quality assurance and monitoring and evaluation strategy

Quality assurance and monitoring and evaluation strategy *(n/a for Topic 1)*

Describe the methods to ensure good quality, monitoring, planning and control.

Describe the evaluation methods and indicators (quantitative and qualitative) to monitor and verify the outreach and coverage of your activities.

Nous constituerons pour chaque étudiant et chaque personnel un passeport mobilité (document dématérialisé) regroupant toutes les informations essentielles à une mobilité sortante. Ce document sera un outil de communication et de consignation de toutes les démarches réalisées avant, pendant et après la mobilité. Ce document interne s'ajoutera à l'Europass.

2.2.1. Détail de la procédure pour toute mobilité de stage sortante:

- séance d'information générale par le référent mobilité;
- prise de RDV individuel avec le référent mobilité pour établir les grandes lignes du projet de mobilité (objectifs durée séjour, hybridation, mode d'évaluation, type de structure d'accueil, calendrier);
- attribution du passeport numérique mobilité comprenant les différentes étapes de la mobilité (avant, pendant et après) par les référents mobilité;
- positionnement en langues étrangères, utilisation des outils numériques+parcours individualisé de pré-recquis (Appli Erasmus, Erasmus Without Paper etc…) par les enseignants en langues étrangères;
- élaboration d'un CV mobilité en langue étrangère par les enseignants en langues étrangères;
- recherche d'une structure partenaire d'accueil par les référents mobilité et les personnes ressources;
- visio avec le bénéficiaire, les référents mobilité et la structure d'accueil partenaire;
- recherche de cofinancements par les référents mobilité en partenariat avec la Direction

Régionale (DRAAF), la Direction Générale de l'Enseignement et de la Recherche (DGER) et le Conseil Régional de la Nouvelle Aquitaine;

- élaboration de la convention de stage par les référents mobilité et la structure partenaire;
- signature de la convention de stage avec la structure d'accueil par la direction de l'EPLEFPA;
- recherche des modalités logistiques (transports, hébergement) par le bénéficiaire et son tuteur;
- attestation numérique de présence dans la structure d'accueil par le bénéficiaire et la structure d'accueil;;
- enregistrement numérique des frais de mobilité et de leurs justificatifs par le bénéficiaire et le service comptabilité de l'EPLEFPA;
- communication (avant/pendant/après) mobilité: publications sur site internet ou/et réseaux sociaux par le bénéficiaire et le chargé de communication;
- reconnaissance des compétences acquises par les coordonnateurs de filière;
- communication et envoi des résultats à l'établissement d'accueil par le secrétariat pédagogique avec lettre de remerciement;
- mise en ligne des travaux réalisés dans le cadre de la mobilité sur le réseau Erasmus+ par les coordonnateurs de filière;
- mesure de la qualité de la mobilité sortante: enquête de satisfaction par l'animateur qualité;

2.2.2 .Détail de la procédure pour toute mobilité de stage entrante :

- mise à jour des offres de stages, des formations proposées par notre établissement sur le site internet par le chargé de communication après validation du COPIL;
- séance d'information générale en visio conférence auprès des institutions partenaires par les référents mobilité;
- les candidats contactent l'établissement par mail en envoyant CV + lettre de motivation aux référents mobilité;
- prise de RDV individuel en visio avec référents mobilité pour établir les grandes lignes du projet de mobilité (objectifs durée, hybridation, mode d'évaluation, type de structure d'accueil, calendrier);
- attribution du passeport numérique mobilité comprenant les différentes étapes de la mobilité (avant, pendant et après) par les référents mobilité;
- positionnement en français, utilisation des outils numériques+parcours individualisé de pré-recquis (Appli Erasmus, Erasmus Without Paper etc...): enseignants en français et langues étrangères;
- recherche d'une structure partenaire d'accueil si la demande ne correspond pas aux offres en ligne par les référents mobilité et les personnes ressources;
- visio avec le bénéficiaire, les référents mobilité et la structure d'accueil partenaire;
- élaboration de la convention de stage par les référents mobilité et la structure partenaire;
- proposition de modalités logistiques (hébergement, restauration) et établissement de devis par le service comptabilité de l'EPLEFPA;
- signature de la convention avec la structure d'accueil et la structure d'origine (y compris équivalence ECTS – contrat pédagogique) par la direction de l' EPLEFPA;
- attribution d'un tuteur référent et d'un tuteur étudiant et formation des tuteurs étudiants par la vie scolaire;

- accueil du bénéficiaire dans son lieu d'hébergement par la vie scolaire;;
- rencontre avec le tuteur référent et tuteur étudiant organisée par la vie scolaire;
- visite de l'établissement EPLEFPA et distribution du livret d'accueil en français par les référents mobilité et le chargé de communication;
- attestation numérique de présence dans la structure d'accueil à compléter par le bénéficiaire;
- facturation à la structure demandeuse de la mobilité des frais d'accueil à conserver par le service comptabilité de l'EPLEFPA;
- publication de photos sur le site internet ou/et les réseaux sociaux par le bénéficiaire et le chargé de communication;
- reconnaissance des compétences acquises par les coordonnateurs de filières
- communication des résultats et envoi par le secrétariat pédagogique;;
- mesure de la qualité de la mobilité entrante par une enquête de satisfaction par l'animateur qualité;

2.2.3. Détail de la procédure pour toute signature d'accord institutionnel:

- prise de contact par mail avec le partenaire ciblé par les référents mobilité;
- RDV visio conférence avec le partenaire, les référents mobilité et des membres du COPIL;
- rencontre avec le partenaire (personnel, installations pédagogiques, techniques etc...) par les référent mobilité , des membres du COPIL, du personnel en mobilité sortante;
- rédaction de l'accord institutionnel, échange mail par les référents mobilité et des membres du COPIL;
- signature de l'accord institutionnel par la direction de l'EPLEFPA;
- publication de l'accord sur notre site internet par les référents mobilité et le chargé de communication;

2.3 Communication and visibility

Communication and visibility

Describe the communication strategy for promoting the Erasmus+ programme and your activities.
Clarify how you will reach the target groups and explain the choice of the dissemination channels.
Provide the web link where you will host the EPS and the ECHE Charter.

Notre établissement communique au fil de l'année sur les mobilités via les réseaux sociaux (Instagram, tik tok, facebook), les médias locaux (radio, presse), le site internet de l'EPLEFPA, onglet "coop inter". Il participe à des forums et à des salons étudiants et organise 2 journées portes ouvertes dans l'année dont l'une réservée à l'enseignement supérieur.

Une présentation d'Erasmus+ a lieu chaque année devant les promotions entrantes en septembre/octobre et il est envisagé de l'étendre à l'ensemble des personnels au sein de notre auditorium, au moment de la réunion de rentrée.

En ce qui concerne les entreprises partenaires pouvant accueillir des mobilités, nous proposons de faire leur promotion sur notre site internet et au sein du réseau SOLTENA - acteurs de la transition écologique dont nous sommes membres (https:\\soltena.fr)

Il est proposé que chaque personne réalisant une mobilité produise des photos et un témoignage vidéo (collection de portraits) en se faisant aider par les personnes ressources de l'établissement ou/et de son réseau personnel. Dans le cadre des journées portes ouvertes du supérieur, ou de toute manifestation destinée à rendre visible les activités de coopération internationale réalisées par l'établissement, ces

témoignages seront projetés. Ils seront déposés sur notre site internet https:\\ahun.educagri.fr et sur le site https:\\moveagri.educagri.fr

La déclaration politique Erasmus sera hébergée sur le site https://ahun.educagri.fr

Les événements promotionnels existants et permettant de faire la promotion des activités Erasmus+ sont :

- la journée départementale de l'Eau (22 mars) en écho à la journée mondiale déclinée localement ;
- la journée portes ouvertes de l'enseignement supérieur en janvier (local) ;
- la journée portes ouvertes globale au printemps (local) ;
- la participation aux forums de l'enseignement supérieur (Régional) ;
- la Nuit de l'orientation à Guéret (départemental) ;
- le Forum de l'installation agricole (départemental)

Comment vérifier que les principes de la charte sont bien connus de tous :

En ce qui concerne les étudiants deux approches sont possibles :

- d'une part l'élaboration de Quizz Charte ECHE Erasmus+ par les enseignants à destination des étudiants via des supports dématérialisés accessibles sur smartphone ;
- d'autre part, introduire des questions/indices dans un événement convivial de type Escape Game , course d'orientation organisé par les étudiants en 2ème année lors des journées d'intégration pour les étudiants en 1ère année ;

Les lieux dédiés à la communication Erasmus+ :

Lieux existants :

- centres de ressources et de documentation ;
- site internet et réseaux sociaux ;

Lieu à créer (doit être accessible à tous les publics de l'établissement et fréquenté par le public de passage lors des événements):

- espace dédié à la coopération internationale à définir

Un affichage matérialisé de la charte ECHE Erasmus+ pourra être réalisé dans l'espace dédié (affiche, fresque, expo permanente etc..)

3. IMPLEMENTATION OF THE ECHE CHARTER PRINCIPLES

3.1 ECHE fundamental principles

ECHE fundamental principles
Non-discrimination, transparency and inclusion *Explain the measures taken in your institution to respect the principles of non-discrimination, transparency and inclusion of students and staff.* *Describe how your institution ensures full and equitable access to participants from all backgrounds, paying particular attention to the inclusion of those with fewer opportunities.* ***Note:** More information on the ECHE Charter principles can be found in the ECHE Guidelines.*
3.1.1. Promotion des principes et procédure de selection L'établissement veillera à ce que l'information soit attractive et partagée de façon équitable par toutes et tous de façon à donner envie. Un questionnaire d'enquête a été diffusé en janvier 2023 auprès de tous les apprenants et personnels de l'EPL sous google form pour d'ores et déjà repérer les candidatures et se réserver l'année 2023 pour affiner les projets et rechercher les partenaires adéquats via les réseaux

de professionnels existants (plateformes).

Les candidats exprimeront leurs motivations lors du RDV (voir 2.2 pages 16 à 18), que le référent mobilité prendra au maximum en considération pour définir au mieux le projet de mobilité qui conviendra au candidat. Un document faisant état de la situation géographique, de la motivation au départ, de la participation et de l'implication aux activités organisées pour la recherché de stage du candidat sera complété et soumis à la commission de sélection composée par les membres du COPIL pour un personnel, et des membres du COPIL et des équipes pédagogiques s'il s'agit d'un étudiant.

Des mesures de facilitation seront mises en oeuvre pour faciliter la mobilité du personnel et reconnaître les compétences acquises (aménagement des horaires, fourniture d'un accès à une ligne téléphonique débloquée vers l'international, aide à la rédaction du programme de formation, étalement des remplacements, lettre de mission, reconnaissance du temps de travail par lettre de vacation, entretien post mobilité). Les mobilités seront prises en compte dans le plan de formation des personnels établi dans le cadre de la démarche qualité tout comme les parcours linguistiques individualisés.

ECTS credits *(n/a for Topic 1)*

Explain your institution's methodology for allocating ECTS credits to different courses. If are not yet using the ECTS credit system, please explain why this is the case.

Note: *More information on ECTS can be found in the ECTS Users' Guide.*

BTS et ECTS : Actuellement, de par le décret 2007-946 du 15 mai 2007, dans l'enseignement agricole français, l'obtention d'un diplôme de BTS octroie 120 ECTS à l'apprenant (niveau L2). Ces 120 ECTS sont indivisibles et il faut pour l'apprenant valider l'obtention du diplôme par le biais d'un examen final afin de pouvoir bénéficier de ces 120 ECTS. A la rentrée universitaire 2024, la réforme des BTS va permettre d'une part la validation par blocs de compétences et d'autre part la semestrialisation donc beaucoup plus de souplesse et la suppression des épreuves terminales. La validation d'un semestre permettra l'acquisition de 30 crédits. Chaque crédit représentera une charge de travail de 30 heures incluant les heures de cours, les stages, les projets de communication et le travail personnel. Plus un module comprendra de charge de travail plus son nombre de crédits sera élevé. Les équipes pédagogiques travailleront à la structuration du diplôme par blocs de compétences cohérents et attribueront des crédits ECTS à chaque bloc selon les recommandations du Guide d'utilisation des ECTS – 2015 NC0514068FRN (ECTS : Système Européen de Transfert et d'accumulation de crédits).

Contrat d'études ou pédagogique : Le contrat d'études doit identifier un ensemble d'unités d'enseignement à suivre au sein de l'établissement d'accueil et la manière dont ces unités seront intégrées au programme de l'établissement d'origine. Le nombre de crédits à valider au sein de l'établissement d'accueil doit être proportionnel au temps passé à étudier à l'étranger. L'étudiant est censé suivre des unités d'enseignement correspondant à 60 crédits ECTS pour une année universitaire à plein temps. L'établissement d'accueil s'engage à inscrire l'étudiant en mobilité aux unités d'enseignement prévues dans le contrat d'études et à vérifier que ces unités sont bien disponibles pour la période de mobilité prévue. Une fois signé par les trois parties, le contrat d'études peut encore être modifié, si nécessaire, avec l'accord des parties concernées.

Mobilité d'études sortante: Nous n'envisageons pas de mobilité d'études sortantes d'ici 2027 excepté la participation à un programme intensif hybride qui pourra être évalué par un contrôle en cours de formation si nous ne sommes pas encore semestrialisés à cette période.

Toute mobilité de stage à l'étranger sera évaluée au travers d'un rapport de stage. Ce rapport est évalué en épreuves terminales et conditionne l'obtention du diplôme ou l'obtention des 120 ECTS si BTS semestrialisé.

Mobilité d'études entrante:Tout étudiant étranger qui suivrait la totalité du programme de BTS et réussirait les évaluations se verra attribuer automatiquement le diplôme et 120 ECTS, soit un niveau L2. Dans le cas où nous serions l'EES coordonnateur d'un programme intensif hybride, ce programme aura une valeur de 3 ECTS pour les étudiants étrangers semestrialisés qui y participeront.

European Student Card and Erasmus+ App

Explain the measures to implement the European Student Card Initiative and promote the Erasmus+ mobile App to students.

Please refer to the timeline for the European Student Card Initiative on the Europa website.

Nos étudiants en BTS disposent d'une carte nationale d'étudiant. Actuellement, ces cartes nationales ne peuvent pas être commutées en cartes européennes ce qui ne permet pas d'obtenir un numéro d'identifiant européen et de bénéficier des avantages qui s'y rattachent. Le Ministère de l'Agriculture y travaille depuis 2021 et ces démarches sont sur le point d'aboutir en 2023. Les candidats à la mobilité utiliseront l'application Erasmus dans le cadre de la démarche EWP (Erasmus Without Paper)

Environmentally friendly practices

Explain how your institution will implement and promote environmentally friendly practices in the context of Erasmus+ programme activities.

Appartenir à un réseau d'acteurs : Au travers des modules d'Accompagnement au projet personnel et professionnel, Module d'Initiatives locales (MIL) et Projet initiatives et communication (PIC), des actions sont réalisées chaque année pour améliorer les pratiques environnementales dans notre établissement: consommer localement en organisant un marché de producteurs locaux, économies d'eau dans l'établissement, tri des déchets au sein de l'établissement, gestion de l'eau et réchauffement climatique, autonomie de l'exploitation agricole, sensibilisation des classes Services Aux Personnes et Aux Territoires à la conséquence de l'utilisation des lingettes pour l'environnement etc...Notre établissement est engagé dans la démarche "enseigner et produire autrement". Dans ce cadre, des actions sont menées pour préserver la biodiversité (plantation de haies, nichoirs, dispositifs pour oiseaux migrateurs, circuit-courts, agriculture biologique, pratiques culturales adaptées au changement climatique, etc...) et nous avons également des besoins (protection des étangs aquacoles contre les prédateurs protégés, recherche de situations d'apprentissage innovantes). **Nous souhaitons donc échanger sur nos pratiques avec d'autres établissements EES. Dans le cadre d'un programme intensif hybride nous envisageons de travailler avec d'autres pays sur la mise en place de ces pratiques respectueuses de l'environnement en recherchant des méthodes pédagogiques innovantes.**

Agir ensemble à l'international: Nous souhaitons proposer à des étudiants BTS de notre établissement mais également à des étudiants européens et internationaux de travailler sur les actions pouvant être mises en oeuvre dans un lycée d'Afrique Subsaharienne dont nous sommes partenaires dans le cadre du consortium ELANNA (secteur EFP) engagé dans une démarche de "Campus vert" dans le domaine de l'éco-citoyenneté, de l'agro-écologie, de la lutte contre le réchauffement climatique, de la gestion de l'eau, de l'énergie renouvelable et de la gestion des déchets. **La mise en place d'un programme intensif hybride sur cette thématique en associant d'autres EES européens et internationaux permettrait de trouver des solutions innovantes.** Des activités de chantiers participatifs peuvent également être organisées par les étudiants pour soutenir par exemple, la mise en place de clôtures qui limiteront le sur-pâturage et permettront la reconquête par la flore sauvage et la mise en place d'une zone humide (recherche de co-financements, métré, chiffrage, inventaire d'espèces etc...). **Des mobilités de stage sont envisagées dans ce cadre. C'est un projet à long terme qui dépasse la période 2023-2027 mais nous souhaitons seulement l'initier sur cette période.**

Mobilité douce: Au niveau des mobilités, nous encourageons les apprenants à se déplacer autrement qu'en avion quand cela est possible (Green travel) (train, bus, bâteau, vélo, autres transports en commun local)

Rapports de stage:Des consignes sont données au niveau des rapports de stage à l'étranger pour que les pratiques environnementales y tiennent une place déterminante. La grille nationale d'évaluation contient déjà des éléments dans cette direction que nous pouvons renforcer.

Civic engagement and active citizenship

Explain how you will promote civic engagement and active citizenship amongst your outgoing and incoming students participating in Erasmus+ activities.

Accueil et soutien: L'EPLEFPA est déjà habilité à accueillir des services civiques. Encadré par les référents mobilité, ce service civique aurait pour mission:

- d'organiser l'accueil des personnels et étudiants étrangers par la mise en place du tutorat, de favoriser leur intégration au sein de notre établissement, de les soutenir dans leurs démarches administratives;
- de soutenir les étudiants et personnels dans leur démarche volontaire de départ à l'étranger

(niveau de langue, recherché de stage, utilisation de l'appli Erasmus+ etc…)

- participer aux efforts de communication au sein de l'EPLEFPA autour de la cooperation internationale (soirée "sac à dos", "repas interculturel" etc..) dans la convivialité

Thème civique mobilité stage: Pour chaque mobilité de stage étudiante, nous imposerons la rédaction d'une fiche sur un thème « civique », par exemple le droit des femmes, les politiques agricoles, le droit de vote, le droit à l'éducation et à la formation, le respect des minorités selon le type de pays;

Préparation au départ : Lors de la préparation au départ, nous nous appuierons sur les intervenants de la Maison de l'Europe qui présenteront les principes fondamentaux de l'Union Européenne.

3.2 Mobility activities

Student/staff mobility

Course catalogues (before mobility) *(n/a for Topic 1)*

How will you ensure that all courses taught at your institution (and the languages they are taught in) are described in a publicly available course catalogue in accordance with the EU Recommendation on Automatic Mutual Recognition?

Au fur et à mesure de la mise en place de la semestrialisation, la liste des modules de cours regroupés en blocs de compétence dispensés en BTSA dans notre établissement seront progressivement mis au catalogue sur notre site internet en précisant que les cours sont dispensés en face à face et en français à l'exception des cours de langues. Les référentiels actuels seront publiés sur notre site internet via un lien vers le site www.chlorofil.fr

L'augmentation du nombre de ressources numériques mises à disposition par les équipes pédagogiques puis via la plateforme structurée de Nouvelle Aquitaine moodle.reana.fr ainsi que les investissements destinés à équiper l'établissement de réels moyens humains (animateur numérique, techniciens informatiques) et matériels (salles de visio conférence, tablettes, etc…) vont permettre le développement de parcours hybride et donc aux étudiants de participer à des cours et activités en ligne sur la période 2023-2027.

Conformément à notre Démarche Qualité, les modalités d'évaluation seront actualisées chaque année grâce aux plans d'évaluation qui seront mis en ligne après leur validation par les présidents de jury (courant décembre de la première année du cycle d'études).

La mise à jour sera réalisée chaque année en début d'année civile (janvier) par le(la) coordonnateur(trice) de filière avec l'aide du référent mobilité et du chargé de communication.

Inter-institutional agreements for study and teaching mobility (before mobility) *(n/a for Topic 1)*

Describe your institution's approach to concluding and monitoring inter-institutional agreements for study and teaching mobility.

Explain how ansd by whom the learning agreements for mobile students will be managed.

Aucune mobilité d'études et d'enseignement pour les personnels ne pourra être mise en œuvre sans un accord institutionnel préalable entre l'établissement d'origine et l'établissement d'accueil. Les accords institutionnels devront être signés dans le premier semestre de l'année n pour un départ en année n+1. Ils seront signés par la Direction de l'EPLEFPA et la Direction de l'établissement d'Enseignement Supérieur d'accueil ou d'origine.

Cet accord institutionnel établit les responsabilités et rôles de chaque partie selon 5 volets :

- **Volet 1: établir les grandes lignes financières du programme** (valeurs et exigences communes, nombre et type de mobilités envisagées, durées, types de programmes–mobilité hybride-programme intensif hybride) et les engagements matériels et financiers de chaque EES (possibilité hébergement, transport, tarifs, assurances) et la durée de l'accord
- **Volet 2: établir l'annexe pédagogique**: ce document présente les caractéristiques majeures du programme. Il indique le ou les domaines d'études, le niveau du programme, le sujet

principal, les principaux résultats d'apprentissage visés à terme, l'environnement d'apprentissage et les principaux modes d'apprentissage, d'enseignement et d'évaluation, les ECTS mis en jeu.

- **Volet 3: établir le mode de sélection des candidats** selon une procédure conjointe : procédure, CV, calendrier, comment sont évalués la motivation, le niveau de langue et par qui, le type de baccalauréat obtenu, critères d'inclusion et de qualité partagés, documents à transmettre à l'établissement d'accueil par le candidat (diplôme, CV), par l'établissement (relevé de notes, ECTS), entretien avec le référent pédagogique dédié et le candidat de l'établissement d'origine, fiche récapitulative du profil du candidat

- **Volet 4 : préparer les candidats au départ**, établissement d'origine: dépôt de la candidature par mail via les coordonnées fournies sur le site internet de notre établissement ,date limite de dépôt de candidature, check list, carte d'identité, ou passeport en cours de validité, assurance, sécurité sociale européenne, dossier médical, carte étudiante européenne etc..., définition d'un référent pédagogique et coordonnées, référent pédagogique remet la liste et s'assure que les documents sont bien collectés/accompagnement logistique au départ, recherche moyens de transport pour atteindre l'établissement d'accueil ou la ville la plus proche

- **Volet 5: accueillir et intégrer les candidats**: enregistrement à la formation, enregistrement des documents, par le secrétariat pédagogique de l'établissement d'accueil, calendrier, accueil physique par le référent: vie scolaire (hébergement, restauration, carte de self, événement d'intégration, tutorat étudiant, accueil par les pairs, remise des documents primo-entrants, visite de l'établissement)

Le suivi de l'accord institutionnel est assuré par les référents mobilité internationale, l'animateur qualité avec la production de preuves.

Pour les étudiants et les personnels, des visioconférences tripartites (étudiant ou personnel, enseignant référent établissement origine, enseignant référent établissement d'accueil) seront réalisées de façon régulière pour s'assurer du respect des objectifs et du calendrier et proposer des solutions palliatives d'accompagnement.

Support for outgoing students/staff *(n/a for Topic 1)*

Describe your institution's policy for preparing outgoing students/staff (e.g. language courses, workshops/information on inter-cultural competencies, etc).

Describe mentoring and support arrangements for outgoing students/staff (e.g. peer mentoring, information on accommodation insurance, visa, etc.).

L'approche interculturelle se fera tout au long de l'année mais surtout lors de temps forts que seront tous les événements de promotion d'Erasmus+ (cf 2.3 page 18) réalisés avec les étudiants. Des intervenants extérieurs (associations partenaires) apporteront des éclairages culturels.

En ce qui concerne le niveau de langues, c'est le niveau B2 qui sera travaillé en cours de langues et avec nos animateurs du centre de ressources grâce à l'outil OLS (cf 3.1.1. pages 19 et 20). Nous nous appuierons sur les modules M22 Expression et communication, M23 Langues étrangères et M11 Accompagnement au projet personnel et professionnel pour promouvoir les codes sociaux et professionnels en vigueur dans les pays où s'effectueront les mobilités.

Des échanges avec des étudiants en mobilité à l'étranger avant le départ seront encouragés via le site Moveagri et le site SO mobilité de Nouvelle Aquitaine https://www.somobilite.fr

Le personnel ou l'étudiant sera accompagné par les référents mobilité et par son tuteur (et également par le service civique) à l'établissement des démarches de visas, recherche d'un mode de transport, démarches d'assurance, recherché d'un hébergement.

Support for incoming students/staff (during mobility) *(n/a for Topic 1)*

Describe mentoring and support arrangements for incoming students/staff (e.g. peer mentoring, social integration within the institution and with its local students and staff, information on accommodation insurance, visa, etc.).

La procédure qualité d'accueil des primo-entrants sera appliquée aux étudiants entrants qui seront également soumis aux mêmes règles (règlement intérieur) que les étudiants régulièrement inscrits. Ils seront hébergés à l'internat avec les étudiants de la même filière. Des vélos pourront être mis à leur

disposition pour faciliter leur déplacement pour les séjours longue durée.

La vie scolaire et les référents mobilités seront particulièrement attentifs à ces étudiants, ils faciliteront leur intégration au sein des classes et de l'ALESA (Association étudiante de notre site) et les accompagneront pour toute démarche administrative. Il leur sera demandé de témoigner de leur engagement dans la démarche Erasmus+, des difficultés rencontrées, de ce que cela leur apporte lors des événements de promotion et au sein des modules de cours suivis. Le soutien en français sera réalisé tout au long de leur présence sur site par l'outil en ligne OLS mais également par du volontariat réalisé par des étudiants français et des enseignants.

Suivi et soutien mis en œuvre: un entretien individuel pendant la période de stage (par le référent pédagogique) et une visite du lieu de stage (par le référent pédagogique). Dans le cas d'une mobilité longue, un entretien individuel trimestriel sera réalisé par le référent pédagogique. Un bilan semestriel de formation est organisé tous les 6 mois avec l'équipe pédagogique pour des étudiants suivant les 2 années de formation. Le soutien est mis en place dans le cadre du parcours individualisé en fonction des difficultés rencontrées. Les animateurs du centre de ressources accompagneront l'étudiant à réaliser les travaux confiés par les enseignants avec l'aide d'outils en ligne et documentation papier. Une fiche de travaux sera préalablement établie par l'enseignant ayant identifié le soutien à réaliser. Des cours de soutien sont également organisés avant certains examens sur la base du volontariat pour tous les étudiants. Un tuteur sera désigné pour être son facilitateur et son référent pour toute question d'ordre personnel et professionnelle.

Full automatic recognition of credits (after mobility)

Describe the measures to ensure the full automatic recognition of credits for learning outcomes during a mobility period abroad/blended mobility in accordance with the EU Recommendation on Automatic Mutual Recognition.

Les relevés de notes et certificats ECTS seront envoyés par mail à l'établissement d'origine chaque semestre. Un bilan pédagogique sera également dressé et accompagnera ces relevés et certificats. Il sera élaboré par l'équipe pédagogique et contiendra les appréciations.

Des Europass mobilités seront générés par l'établissement d'envoi. Cela permettra d'enregistrer les compétences, faire les CV. Le supplément au diplôme sera généré via la plateforme Europass en fin de contrat pédagogique.

Recognition of staff mobility (after mobility)

Describe your institution's measures to support, promote and recognise staff mobility.

Un entretien avant et après la mobilité permettra d'évaluer les compétences développées grâce aux outils mentionnés au point 1.7.3.page 14. Des lettres de reconnaissance de missions faisant état des formations suivies pour la préparation au départ, du niveau de langue, de la mission réalisée et de sa durée (date de début et de fin) seront rédigées par la Direction de l'EPLEFPA. Les compétences seront enregistrées via la plateforme Europass. Ces enregistrements seront mobilisables lors des entretiens de carrière.

Les personnels ayant réalisé une mobilité seront valorises, leur témoignage sera recueilli et mis en ligne. Ils pourront également partager leurs experiences en devenant tuteur d'autres personnels.

3.3 Cooperation projects

Cooperation activities

Promotion of cooperation projects *(n/a for Topic 1)*

Describe how your institution will promote the opportunities offered by the Erasmus+ cooperation projects.

Pour la période 2023-2027, notre établissement n'est pas en mesure de porter un projet de coopération

dans l'enseignement supérieur mais nous pouvons être partenaires et participer à des travaux dans le domaine de l'innovation pédagogique en particulier sur la pédagogie de l'alternance et de productions intellectuelles dans nos domaines de compétences techniques en nous appuyant sur notre expérience dans le domaine de l'enseignement et de la formation professionnelle (partenariats dans le cadre du consortium).

Support engagement *(n/a for Topic 1)*

Describe how your institution will support and recognise its staff and students' engagement in Erasmus+ European and international cooperation projects throughout the application and implementation phase.

Les personnels souhaitant s'engager pour participer à une action de type KA2 bénéficieront d'une lettre de mission avec du temps de vacation dévolu à ce travail et des moyens logistiques facilitant leur action et l'aménagement de leur temps de travail. Les compétences développées seront consignées via l'Europass.

Les étudiants souhaitant s'investir dans ce même type d'actions pourront bénéficier de parcours individualisés destinés également à aménager leur emploi du temps. Ils pourront également bénéficier d'une bourse par des organismes départementaux encourageant l'innovation et le mérite (Légion d'honneur, des co-financements sont possibles avec le Conseil Régional de Nouvelle Aquitaine (soutien aux projets innovants). Les compétences développées seront consignées via l'Europass. Des équivalences ECTS seront mises en place après la semestrialisation, en guise de reconnaissance des compétences développées par le biais de l'action menée.

4. DECLARATIONS

<table>
<tr><th colspan="2">Commitment to the ECHE Charter</th></tr>
<tr><td>By submitting this application, the institution:
• acknowledges that it has read and fully understood and that commits to apply/comply with all the principles of the ECHE Charter.
• accepts that the implementation of the Charter will be monitored by the Erasmus+ National Agencies and that a violation of the Charter may lead to the withdrawal of the certificate by the European Commission.xx</td><td>YES</td></tr>
</table>

Valérie Ferreira Gomes.

MINISTERE DE L'AGRICULTURE
EPL 23150 AHUN